



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA  
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

# Communiqué de Presse

## PRESTATION DE SERMENT DE M. JEAN-PIERRE COT

Hambourg, le 1<sup>er</sup> octobre. M. Jean-Pierre Cot (France) a aujourd'hui prêté serment en tant que juge du Tribunal international du droit de la mer lors d'une cérémonie publique présidée par le Président du Tribunal, M. P. Chandrasekhara Rao.

Le 19 avril 2002, la douzième Réunion des Etats Parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer a élu M. Cot pour un mandat de neuf ans à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2002. M. Cot a, dans le passé, siégé en tant que juge *ad hoc* en l'*Affaire du « Grand Prince » (Seychelles c. France), prompte mainlevée.*

Conformément à l'article 11 du Statut du Tribunal, tout nouveau juge doit, avant d'entrer en fonction, prendre l'engagement solennel d'exercer ses attributions en pleine impartialité et en toute conscience. Cette déclaration a été faite aujourd'hui lors d'une séance publique du Tribunal.

### M. Jean-Pierre Cot

**Lieu et date de naissance :** Genève, le 23 octobre 1937. **Formation :** Licence en droit, Docteur en droit public de la Faculté de droit de Paris (1955-1965); Agrégé des facultés de droit et des sciences économiques (1966). **Expérience professionnelle :** Professeur de droit public et de droit international et Doyen, Université d'Amiens (1966-1969); Professeur de droit public et de droit international, Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne) (1969-1998); Professeur émérite à l'Université de Paris I (depuis 1999); chercheur associé à l'Université libre de Bruxelles (depuis 1999); avocat et conseil devant la Cour internationale de Justice dans diverses affaires : Burkina Faso/République du Mali, Jamahiriya arabe libyenne/Tchad, Botswana/Namibie, République du Congo c. Burundi, Cameroun c. Nigéria, Indonésie/Malaisie; membre du Tribunal arbitral de la Chambre de Commerce internationale; avocat et conseil, tribunal arbitral, France/UNESCO. **Membre :** Député de Savoie (1973-1981); Ministre délégué chargé de la coopération et du développement (1981-1982); Président de la première Conférence sur les pays les moins avancés (1981); Conseil exécutif de l'UNESCO (1983-1984); Parlement européen (1978-1979 et 1984-1999); Président de la Commission des budgets du Parlement européen (1984-1989); Président du groupe socialiste au Parlement européen (1989-1994); Vice-

(à suivre)

Président du Parlement européen (1997-1999); **Publications** : auteur de nombreux ouvrages et articles de droit international, de droit européen et de science politique, et notamment de *La conciliation internationale*, Paris, Pedone, 1968 et co-auteur de *La Charte des Nations Unies. Commentaire article par article*, Paris, Economica, deuxième édition, 1991. **Distinctions** : Chevalier de la Légion d'Honneur.

Les précédents communiqués de presse du Tribunal, les documents et autres informations peuvent être obtenus sur le site Internet du Tribunal : <http://www.tiddm.org> ou <http://www.itlos.org> et auprès du Greffe du Tribunal. S'adresser à  
Mme Julia Pope : Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg, (Allemagne).  
Téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245/245,  
adresse électronique : [press@itlos.org](mailto:press@itlos.org)

\* \* \*